

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

-----

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

-----

**CANTON DE ROYAN**

-----

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 08.162**

L'An deux Mille Huit, le 18 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 11 décembre 2008

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 11 décembre 2008

**ETAIENT PRESENTS** : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES** :

Mme LECOMTE représentée par Mme GRAMMATICO  
Melle BARRAUD-DUCHÉRON représentée par Mme LEFEBVRE  
M. MERLE représenté par Mme BOURDEAU-BOROWSKY

**ETAIT ABSENT – EXCUSE** : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	29
Nombre de votants :	32

M. RICH a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : Programme culturel année 2009 – demande de subventions

**RAPPORTEUR** : Mme WILLMANN

**VOTE** : UNANIMITE

Trois axes thématiques sous-tendent la nouvelle politique culturelle de la Ville de Royan. Ils correspondent à une vision partagée d'une ville enfin réconciliée avec son passé, qui gère ses paradoxes (nostalgie/modernité), pour mieux s'en servir de tremplin vers le contemporain. Ces axes sont les suivants :

- Valoriser notre patrimoine balnéaire
- Redevenir laboratoire de la modernité
- Etre ville-phare au seuil de l'estuaire

Dans ce cadre, cinq projets seront menés dès 2009 dans des domaines différents, via le patrimoine, l'architecture, et les arts de la rue...

**Le projet « BRAVO »** s'inscrit dans le domaine du spectacle vivant.

Il propose une nouvelle programmation culturelle, centrée davantage sur la rencontre avec les publics que sur la diffusion pure et simple. Celle-ci sera complémentaire avec l'offre existante en Pays Royannais.

Cette programmation culturelle est estimée à la somme de 134.082 euros.

**Le projet « VISIONS D'ARCHITECTURE »** consiste à organiser une programmation continue d'expositions temporaires sur le thème de l'architecture patrimoniale et contemporaine, ainsi qu'à mettre en place des visites, à organiser des ateliers, des tables rondes et des colloques traitant d'architecture.

Cette programmation culturelle est estimée à la somme de 69.712 euros.

**Le projet « LECTURES DE VILLE »** sur Pâques 2009 consiste à mettre en espace des textes littéraires, sous forme d'un circuit dans la ville, à programmer des spectacles de rue et autres évènements en lien avec le tissu associatif en relation avec le contexte architectural, ainsi qu'une exposition de photographie contemporaine.

Cette programmation culturelle est estimée à la somme de 71.431 euros.

**Le projet « LES GRANDES TRAVERSEES »** Un festival européen qui utilisera l'art contemporain comme vecteur d'échange entre les deux rives du 26 juin au 5 juillet 2009.

Parti de Bordeaux, en décembre, il remontera le Médoc, puis investira Soulac et Royan simultanément, à la fin du mois de juin, peuplant lieux inédits et surprenants. Au menu, une programmation exigeante de concerts, danse contemporaine, installations et art multi-média.

Cette programmation culturelle est estimée à la somme de 158.000 euros.

**Le projet « FESTIVAL DE L'ARC ATLANTIQUE »** sur Juillet 2009, consiste à associer autour du patrimoine fluvial et maritime, et au travers de manifestations nautiques, différentes animations (pyrotechnie, arts de la piste, arts de la rue, musique, expositions, etc...)

Cette programmation culturelle est estimée à la somme de 277.000 euros.

Il vous est proposé de solliciter auprès de la Région Poitou-Charentes, du Département de Charente Maritime et de l'Agglomération Royan-Atlantique une participation financière selon le plan de financement suivant :

PROJET « BRAVO » :

Région Poitou-Charentes « aide à la diffusion »	10.172 euros
Département de Charente Maritime	25.000 euros
Agglomération Royan Atlantique	10.000 euros
Recettes propres	38.910 euros
Ville de Royan	50.000 euros
<b>TOTAL</b>	<b>134.082 euros</b>

PROJET « VISIONS D'ARCHITECTURE » :

Région Poitou-Charentes « Mise en valeur du patrimoine »	10.000 euros
Département de Charente Maritime	10.000 euros
Agglomération Royan Atlantique	3.000 euros
Recettes propres	3.600 euros
Ville de Royan	43.112 euros
<i>TOTAL</i>	<i>69.712 euros</i>

PROJET « LECTURES DE VILLE » :

Région Poitou-Charentes	18.000 euros
Département de Charente Maritime	15.000 euros
Agglomération Royan Atlantique	13.000 euros
Ville de Royan	25.431 euros
<i>TOTAL</i>	<i>71.431 euros</i>

PROJET « LES GRANDES TRAVERSEES » :

Région Poitou-Charentes	30.000 euros
Département de Charente Maritime	50.000 euros
Agglomération Royan Atlantique	13.000 euros
Ministère de la Culture	30.000 euros
Ville de Royan	35.000 euros
<i>TOTAL</i>	<i>158.000 euros</i>

PROJET « FESTIVAL DE L'ARC ATLANTIQUE » :

Région Poitou-Charentes	38.000 euros
Département de Charente Maritime	50.000 euros
Agglomération Royan Atlantique	50.000 euros
Recettes propres	25.000 euros
Ville de Royan	114.000 euros
<i>TOTAL</i>	<i>277.000 euros</i>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

## DECIDE

- de solliciter de la Région Poitou-Charentes, du Département de Charente Maritime, de l'Agglomération Royan Atlantique une participation financière pour le soutien des projets culturels dénommés respectivement « BRAVO », « FESTIVAL DE L'ARC ATLANTIQUE », « LECTURE DE VILLE » et « VISIONS D'ARCHITECTURE », « LES GRANDES TRAVERSEES » et ce, conformément au plan de financement détaillé ci-dessus.
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer tous documents nécessaires à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 23 décembre 2008

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Henri LE GUEUT